

Chanoine Brugière

# St Front de Pradoux



Société Historique et Archéologique du Périgord  
Fonds Pommarède



St Front de Pradou  
 Dessoudix Pierre. 1808  
 Durieux Jean Marie. 1826  
 Bonnet Jean. 1829  
 Chabanac. 1849  
 Sandilhon. 1859  
 Crabarac. 1872  
 Bernard. 1877  
 Raoul. 1882  
 Rigaut Alphonse. 1884

St Martin l'Astier  
 Constantin Raymond. 1808  
 Desfontaine Guillaume. 1836  
 Montillaud. 1852  
 Durand. 1868  
 Cosset. 1874  
 Malmontier Jean. 1879

54 le bourg. 12<sup>m</sup> 1/2 la Croix Blanche (au Carré) 1/2 N. 3. Pariot. 2NE. 1  
 5 Beauport. 11<sup>m</sup> N. 9 la Feuillade. 1SE. 6 le Parjadis. 14<sup>m</sup> ON. 1  
 Mine de Beauport. 11<sup>m</sup> EN. Les Granges. 1N. 4 le Port de l'Eau. 11<sup>m</sup> SE  
 le Chatenet. 2NO. 4 les Gravieres. 1/2 2 Ribounat. 2SE. 4  
 Crabarac. 1/2 EN. 3 laque. 11<sup>m</sup> SE 9. Tandon. 1/2 10.  
 la Feuilliere. 10N. 6.

56 le bourg. 12<sup>m</sup> 1/2 25 Maupas le 2<sup>m</sup> NO. St Martin.  
 Belair. 2<sup>m</sup> 2 la Melairie. 2NO. Parjadis. 12<sup>m</sup> de St Front  
 Fraicheroide. 2<sup>m</sup> 21 l'Ouserie. 2NO. 6 Pie au Jard. 30<sup>m</sup> Nicon  
 - (au Maupas) - 8 la Roche 2<sup>m</sup> 0. (?)

St-Front de Pradoux. 600 habitants (avec St-Martin  
l'Astier 400 communicants dont 100 hommes);  
902 hectares; 45<sup>m</sup> 155<sup>m</sup> altitude; à 2<sup>k</sup> de Mussidan;  
24<sup>k</sup> de Ribérac; 35<sup>k</sup> de Périgueux.

Revenus de la Commune en 1884: 37,49 X 43.  
Revenus de la Fabrique en 1881: 360<sup>fr</sup> (ord. 300<sup>fr</sup>).  
Sol. Crétacé supérieur. Carrières. Mollasse.

Tuilerie. Alluvions.

Cette paroisse dont le patron est St-Front (25  
octobre a été surnommée de Pradoux à cau-  
se de ses prairies dont l'aspect est fort agré-  
able. Elle est arrosée par la rivière de Lysk  
et le ruisseau de la Beaurome. On y récolte  
du blé, du maïs, des pommes de terre etc; on  
y faisait autrefois d'excellent vin. on y  
extraite une terre propre à la fabrication de  
la poterie et particulièrement à la faïence  
renommée de Beaurome.

Cette paroisse faisait anciennement partie  
de Marchiprêtre de Villambard.

Origines: « Eccl. de St-Front » (Pouille du XIII<sup>s</sup>.)

« Eccl. de Donfront » (P. avant 1317); « sanctus  
Fronto prope Muchydanum » 1364 (Sep. X);

« cure de St-Front près Mussidan, l'Evêque  
(collat.) » (P. 1516, 1538); « Eccl. S. Frontonis  
ad coll. epi » (P. 1556); « Eccl. de Donfront »

(Ibid.); « St-Front de Mussidan » (P. 1620);

« la Cure S. Front de Mussidan » (P. 1711, 1713)

« St-Front près Muchidan, M. l'Evêque » (Coll. P. 1780.

Delimitation. La paroisse de St-Front de  
Pradoux comprend cette commune et celle

de St-Martin l'Astier dont l'église est ana-  
nexée de St-Front. (Etat des successives

du 21 avril 1825.)

Église. L'église remonte au XI<sup>e</sup>. mais a subi

depuis d'importantes réparations. Celle qui

a été faite depuis peu lui a donné l'aspect

d'une église neuve; c'est une bonne répa-  
ration. Ce monument se compose d'une

vaste nef avec deux bas-côtés ayant cha-  
cun une chapelle où l'on s'élève par

deux arcades gothiques. Voute de la nef

lambrière, à dôme de panier; 2 portes;

2 fenêtres; quelques vitraux colorés. 3 autels.

2 chapelles: de la Vierge; du Calvaire.

L'autel du Calvaire est orné de statues en plâ-  
tre de grandeur naturelle représentant: Jésus

en Croix, la St-Vierge et St-Jean.

Tableaux provenant de l'ancienne chapelle  
de l'hospice de Périgueux: Jésus en Croix,  
la Cène, l'Assomption, St-Pierre et St-Paul en  
prison. Ces peintures sont ordinaires (la Cène) etc.

D'après la tradition, St-Front aurait habité une grotte sur laquelle l'église est bâtie. Le jour de St-Front se pratiquait un pèlerinage très ancien, on se rend à cette église pour obtenir la guérison des maladies particulièrement de l'épilepsie. - Vieux clocher carré.

Sacristie au midi, avec porte et cheminée. Cimetière attenant. Presbytère à 100 mètres, séparé de l'église par le chemin de fer au-dessus duquel est un petit pont de communication. Au levant le rez-de-chaussée est muni de cinq arceaux en pierre, au couchant le sol du premier étage est au niveau du jardin qui a 5 à 6 ares.

Canal de Gègue diminué de plus en plus. Confrérie du Rosaire.

2 écoles : 40 garçons ; 35 filles  
10 enfants assistés ; 5 ou 6 cabarets.  
Fondation d'un service et de 12 messes (2ui?)  
Cures de St-Front de Pradoux.

Jean Serbat. c. 1668. 184. Desmoulin Tendou. 1803. 25  
Gonthier. c. 1685. 1732. Picon. 1825. 28.  
Neulet. c. 1773. 80 - Bertrand. 1830. 52.  
Montal de Lanière. 1780. 93. Valette, ch. h. 1852. 89.

M. Desmoulin Tendou a laissé dans la paroisse un souvenir légendaire. N'ayant voulu ni prêter les serments ni émigrer, il se cachait dans les cavernes, dans les bois etc et de con certait par son habileté les révolutionnaires qui le cherchaient. Il avait un frère gendarme à Mussidan qui l'aidait aussi peut-être quoique d'une manière non extensible. Après la Révolution M. Tendou desservit la paroisse sans avoir de titre canonique, mais reconnu néanmoins tacitement par l'Evêque Mgr Sacombe qui n'y mit jamais d'opposition.

Sicaire d'Artensec, né à St-Front de Pradoux, vicaire de St-Front de Mussidan, domicilié à Chantérac, âgé de 31 ans se laissa séduire par les apologistes de la constitution civile du clergé, fit le serment, il fit encore celui de Liberté-Egalité, il se retracta ensuite fut conduit à Rochefort et y mourut le 20 avril 1794. Il fut enterré dans le cimetière de cette ville. (Voir les prêtres et Religieux déportés par l'Abbé Mansseau.)

François d'Artensec, curé de St-Séverin d'Estissac, confesseur de la foi, fut exécuté à Périgueux le 17 thermidor, an 2 (4 août 1794) Voir la monographie de St-Séverin d'Estissac.

Familles: (Archiv. de la Dord. B. 1139) 1769-1771. Comparutions au greffe royal de Périgueux de: Messire Pierre Golaud de la Chambre, écuyer, seigneur de St-Front de Pradoux venu de sie sieux pour poursuivre l'audience contre M. Gaspard Duménière, notaire royal.

« Le 28 août 1769, M. l'abbé de Vassal a béri  
« la petite cloche, écrit le curé Nicolas, que  
« nous ayons fait refondre, qui ne pèsait  
« que 558<sup>l</sup> 1/2 sans y comprendre le métal  
« de l'ancienne. M. le marquis Descars seigneur de la Filolie et M<sup>lle</sup> de Rastignac  
« ont été parrain et marraine. Ses habitants  
« de la paroisse ont donné  
« Secaux de Symarie pour un droit de banne. 408<sup>l</sup>  
« M. l'abbé de Vassal 40<sup>l</sup>  
« M. le curé a donné 19<sup>l</sup> qu'il avait de la fabrique. 19<sup>l</sup>  
« M. le marquis Descars 24<sup>l</sup>  
« M<sup>lle</sup> de Rastignac 24<sup>l</sup>  
« M<sup>me</sup> de César, sœur à M. l'abbé. 24<sup>l</sup>  
« M. le curé a avancé les 13<sup>l</sup> de plus. » 545<sup>l</sup>

à Château de Beaufort. On rapporte qu'un  
cure, qui possédait une maison en ce lieu  
marié sa nièce avec un Monsieur Bonneau  
de la Caillade. Pour le distinguer d'un autre  
Bonneau de la Caillade qui habitait la pa-  
roisse de Sourzac on appela le premier  
Bonneau de Beaufort qui fit construire le  
château qui porte le nom de Beaufort.  
Ce M<sup>r</sup> Bonneau ayant obtenu dans l'ar-  
mée un grade assez élevé prit des armoi-  
ries qu'il avait dit-on achetées. On les voit  
gravées sur sa tombe au Cimetière. On y  
voit un chevron brisé surmonté de deux  
têtes ayant un casque, en pointe un cog.  
- M. du Pavillon est propriétaire dans cette  
commune. - Depuis la Révolution le château  
a changé plusieurs fois de maîtres.

S<sup>t</sup> Martin-L'Astier, 299 habitants dont 64 au bourg;  
940 hectares; 3<sup>m</sup> 133<sup>m</sup> altitude; à 4<sup>k</sup> de Mils-  
sidan; 38<sup>k</sup> de Périgueux; 2<sup>k</sup> de Ribérac.  
sol: Crétacé supérieur, Mollasse, Alluvions.  
Revenus de la Commune en 1884: 22,317 41.  
Le terme hasier dans l'ancien patois du pays  
désigne une flaque d'eau, un lieu ordinaire-  
ment baigné par les eaux; ce qui occasionne  
parfois des fièvres parmi les habitants.  
Cette commune est arrosée par les eaux de l'Isle  
et par un ruisseau appelé le Grolet.  
origines. «Ecl. S<sup>t</sup> Martin» Pouillé (du XII<sup>e</sup>);  
«Ecl. S<sup>t</sup> Martini Sastier» (P. 1382); «Ecl. S<sup>t</sup>  
Martini Saster» (P. ar. 1317); «Cure de S<sup>t</sup> Martin  
L'Astier; l'Evêque (collatib. ...)» (P. 1516. 1538);  
«Ecl. S. Martin L'Astier, c<sup>pt</sup>l. S<sup>t</sup> Astier (coll.)»  
(P. 1555); «la Cure S. Martin Sastier» (P. 1620);  
«la Cure de S<sup>t</sup> Martin Sastier» (P. 1711. 1713);  
«S. Martin L'Astier; l'abbé de S<sup>t</sup> Astier» (P. 1780).  
- Au point de vue religieux l'église de S<sup>t</sup> Mar-  
tin L'Astier est une annexe de celle de S<sup>t</sup> Tront  
(état des succursales du 21 avril 1825).  
L'église est dédiée à S<sup>t</sup> Martin et offre un grand  
intérêt au point de vue de l'art. On croit  
dans le pays qu'elle a été bâtie par des moines.  
Elle est de style roman; son abside a la for-  
me d'un octogone régulier orné de 8 arca-  
tures dont l'une est ouverte et donne accès  
dans le chœur. Cette arcature est surmontée  
d'une voûture à pointes de diamant. L'ab-  
side est ajourée par trois fenêtres étroites à  
l'extérieur et évasees à l'intérieur; elle est  
surmontée d'un clocher carré.  
Autel en bois sculpté dont le rétable repro-  
duit l'Annonciation. - Le portail à 5 voûtures.  
cloche pesant environ 500 Kil., beau son.  
(Inscription) «Paroisse de S<sup>t</sup> Martin  
Sastier. Parrain M<sup>r</sup> André Borrós de Ga-  
mançon. Marraine M<sup>me</sup> Caroline Adélaïde de  
Gamançon, née de Sestrangé. Maire Durand  
Leonard, adjoint Desplat Leonard, Cure

Jean Baptiste Valette. Conseillers municipaux : Bergerie. M. Boucillout. Doumenzig. Duffour. J. Eyraud. d. Verdier. Dubois. J. Borde p. Antonin Vauthier fondeur à St Emilion. 1866. »

(Bas reliefs : Croix et Crucifix, Vierge Immaculée, St Martin, guirlandes.)  
Cures de St Martin l'Astier.

Jean Boutelier (entre 1469 et 1511; Desfarges. 1674. Carreau 1674. 1691; Merdier prêtre 1675; Constantin 1780.

« La pancarte contient une reconnaissance faite à l'évêque Geoffroi de Pompadour pour une rente annuelle d'un setier de froment, par Jean Boutelier, cure de saint Martin l'Astier, payable à la saint Michel, selon la coutume de ses prédécesseurs. » (Bull. archéol. III, 227)

Colloque curieux des MM. du Carreau.

M<sup>gr</sup> Dufourq natif de St Martin l'Astier.

Familles. 1675. 6 janvier. Sépulture de Jean bastard de Jean Nicolas écuyer sieur de la Brangelie et dont l'on ne sait pas la mère... enterré au cimetière des pauvres. 1686. Sépulture dans le cimetière de l'église de Jean de Belarbre de la Motte âgé de 20 ans, fils de Jean de Belarbre dict commun. famille Deschaseaux à Traicheroide. dant. 1681. Bapt. de Louis de Buade fils n. et l. de Anthoine de Buade écuyer. Sr de la Roche et Habeau Jaubert Conions. Parrain Louis de Buade écuyer sieur de Puychambert, marraine Jane d'Abzac damoiselle.

St Martin l'Astier. Carreau curé en 1774.

Dialogue scientifique et curieux de M<sup>r</sup> l'abbé de St Martin docteur en théologie et de M<sup>r</sup> M. Jean Dugarreau ad<sup>e</sup> en Cour souveraine et lieut<sup>e</sup> civil et criminel de la ville et sen<sup>r</sup> de St Astier.

L'Abbé. Bonjour, mon frère, bonjour. Je viens voir votre occupation d'aujourd'hui et si vous avez gagné beaucoup d'argent.

L'Avocat. Mon occupation, mon frère est toujours l'étude de la vaste science des loix et je vous avoue que plus je m'y attache moins j'y comprends je ne sçay quels diables de gens étoient ceux qui ont fait les loix de les rendre si incompréhensibles, et je ne sçay encore comment il s'est pu trouver tant d'auteurs qui les aient si bien démêlés, car à moins qu'elles ne soient claires comme le jour je n'y vois goutte.

L'Abbé. Tout beau, mon frère, il ne faut pas se rebuter, votre esprit se subtilisera par le travail, et vous pourrez avec le temps devenir habile homme, ou du moins en acquérir la réputation, car l'un est bien plus facile que l'autre, voyez vous l'Avocat. Vous avez raison, mon frère, et bien. ma propre expérience me convainc de ce que vous dites, car à vous parler franchement je me trouve d'une crasse ignorance et bien souvent les gens qui me viennent consulter me portent compassion de me voir la mâchoire si pesante et je rougis souvent de la lenteur que j'ai à me mettre au fait de leurs affaires, mais la plupart ont la complaisance de me laisser leurs pièces et attribuent à quelque préoccupation que je feray d'avoir l'impossibilité que j'ai de décider leur cause.

L'Abbé. La métode de est admirable et vous faites fort bien de paroître préoccupé quand il se présente quelque affaire au-dessus de v're portée j'en fais de même, quand les curés mes voisins se jettent sur les questions de théologie. Je me contente de dire oui ou non, mais j'applaudis toujours à celui qui a la réputation d'en sçavoir plus que les autres, tant il est vrai qu'il vaut mieux passer pour sçavant ne l'étant pas que de l'être effectivement sans passer pour tel. L'avocat. Ce que vous dites seroit merueilleux, mon frere, si nous avions tombé dans un pais ou il ny eut que des sots. mais par malheur pour vous et pour moy il ya dans ce pais des gens qui ont du discernement et je crains bien que grands et petits se desilleroient tôt ou tard sur votre article. L'Abbé. Bagatelle, pour un homme d'esprit, il ya cent sots, voyez vous bien et pour veu que les sots vous estiment et vous fassent gagner de l'argent que vous importe. Un bon paisan a qui voit parleres latin et feres voir tous vos

livres croira que vous estes le plus sçavant homme de l'avocat. Il ya pourtant plaisir d'avoir la sçele. probation des gens d'esprit, et il n'est bien riide d'avoir si peu de part à leur estime, surtout de parir qu'un certain malicieux n'a tourné en ridicule en malattribuant la composition de certains livres dont la liste a couru dans la contrée, je vous avoue que je ne puis revenir de ce chagrin.

L'Abbé. Il vous seroit beau voir de vous inquiéter pour cela, il faut au contraire que vous soyez le premier à vous en moquer. D'ailleurs que sçauront les paisans de cela, et quand ces bons gens entendront lire cette liste de livres, ils croiront tout de bon que vous estes capable de les faire. Ainsi cela ne doit pas vous décourager, au contraire, il faut faire courir le bruit que votre employ augmente tous les jours, que vous faites regorger les cabarets des présents que l'on vous fait, et ne conter vous pour rien la peine que je prens de le dire et redire à tous les coins et carrefours de Mussidan.

Liste des livres que va metre au jour Mr. M<sup>r</sup>. Jean Dugarreau avocat en Cour souveraine et Lieutenant civil et criminel de la ville, terre et juridiction de Saint-Astier.

1<sup>o</sup> L'auteur pour se débarrasser des importures consultations que luy font tous les jours les avocats des parlemens et surtout ceux de la ville de Périgueux sur les questions les plus épineuses du droit, a composé un commentaire sur le digeste et le Code ou il corrige les erreurs des anciens commentateurs d'une manière très solide et qui aplanit toute sorte de difficultés, à quoy il a ajouté un supplément très ample de tous les cas qui avoient échappé à la fréquence des lois, lequel il a enrichi d'une infinité de réflexions curieuses. Cet ouvrage sera de 6 tomes in-folio. — 2<sup>o</sup> Il donne au public une méthode facile pour se faire une grande réputation d'habileté avec très peu ou point de science. Ce livre n'étant qu'un délassement de son esprit n'aura qu'un seul tome in-quarto.

3<sup>o</sup> Comme ceux qui ont traité de la police n'ont fait jusqu'icy que des ouvrages imparfaits, le même auteur en a fait un nouveau sur cete matiere ou tous les officiers subalternes puiseront les lumières qui leur seront nécessaires pour bien policer son village. Cet ouvrage sera dique de la curiosité

des beaux esprits et sera dédié aux maire et  
consul de la ville de St. Astier.

4<sup>e</sup>. L'auteur imprimera un ouvrage très utile  
intitulé : les dérèglements de l'amour-propre,  
ou il drapera très finement certains sotts pré-  
somptueux qui sortant de leur sphère se  
croient capables de tout quoiqu'ils dans le  
fonds ils ne soient propres à rien.

5<sup>e</sup>. à la sollicitation de ses amis, tous gens de  
littérature et d'un goût très excellent l'auteur fera  
encore part au public des plaidoyés qu'il a pro-  
noncés avec un applaudissement général dans  
le parlement de Guyenne et au présidial de  
Périgue. Ceux qui voudront se perfectionner dans  
l'éloquence du barreau doivent acheter ces  
productions admirables pour leur servir de  
modèle. L'auteur porte encore ses vues à la ré-  
formation de l'état et des abus qui se sont  
glissés dans toutes sortes d'emplois et se propose  
de donner des découvertes toutes nouvelles qui  
seront d'une grande instruction pour le public.

SHAP - Fonds Pommié